ROUBAIX TOURCOING

LUNDI 5 MAI :

Aujourd'hui : saint Pie V ; demain saint Jean de la Porte-Latine.

Soleil : lever à 6 h. 26 ; coucher à 21 h. 11.

Lune : pleine le 11.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel : 303.33.

Caisse d'épargne : de 9 à 11 h.

Goutte de lait : distribution de lait de 11 à 12 h.

Pharmacien de service de nuit : M. Verdin, 48, rue de la Vigne.

Patronages

C'est le 21 avril 1847 que fut fait l'essai du premier patronage de Roubaix, dans une école des Frères, derrière des « basses masures » de la rue Saint-Antoine.

En 1857 fut construit le patronage Saint-Louis et, bientôt, huit autres institutions du même genre s'ouvrirent aux jeunes pour qu'ils puissent se distraire sainement le dimanche et pendant leurs jours de congé.

Les « Patros » ont fait beaucoup de bien. Depuis leur fondation, ils ont considérablement élargi leur programme sportif et organisé des excursions, des promenades, des stations au grand air dont les « p'tits gars » ont tiré le plus grand profit.

Combien en a-t-on croisés, aux beaux jours, de ces groupes de garçonnets la chanson aux lèvres et la gaieté au cœur, souvent menés par de jeunes prêtres ardents, qui ignoraient l'existence du mot « respect humain » dans la langue française... Rien ne comptait pour eux que de fortifier le corps et l'âme des enfants confiés à leur garde.

Cette tâche-là, c'est la France entière qui a compris maintenant son importance.

L'BOURLEUX.

En vue de la "Journée nationale des mères"

On sait que la « Journée nationale des mères » donnait lieu chaque année à des manifestations émouvantes dont la tradition ne doit pas se perdre.

Cette année, cet événement se déroulera le 25 mai et un comité, qui compte à sa tête des personnalités dont on retrouve les noms chaque fois qu'il est question d'entr'aide et de bonté, a tenu samedi une réunion préparatoire pour établir le programme qui se déroulera à Roubaix.

M. Poissonnier, sous-délégué de la Croix-Rouge, et M. Michaux, président du comité, étaient entourés, à cette occasion, de MM. Léon Watine-Dazin, président des Unions des familles nombreuses ; Victor Prouvost, secrétaire général ; les docteurs Vanniewenhuysse et Willot; Mlle Champier ; M. R. Vandecrux, et les présidents des Unions locales des familles nombreuses.

Il fut décidé qu'une séance récréative serait offerte le samedi 24 mai, à l'Hippodrome, en matinée, avec un programme destiné surtout aux enfants.

Le dimanche 25 mai, après les cérémonies religieuses, se déroulera la manifestation officielle dans une grande salle de la ville. Après les allocutions et les lectures de palmarès de la promotion 1941 des mères décorées et des compliments primés, l'assistance applaudira un intermède artistique du meilleur ton.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir ultérieurement sur les différentes manifestations de cette journée.

Le Conseil municipal se réunira lundi soir

Une séance publique du Conseil municipal aura lieu à l'hôtel de ville demain lundi 5 mai, à 18 h. 30.

A l'ordre du jour : assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. Relèvement des taux d'allocations ; jardins ouvriers : location de terrains ; demande de subventions.

Mort pour la France

La mairie a reçu la notification officielle de la mort d'un soldat roubaisien, M. Louis Turquin, décédé à Oye-Plage, le 25 mai 1940.

M. Turquin, qui était âgé de 28 ans, faisait partie d'une unité d'artillerie de côte, à Dunkerque, avec le grade de quartier-maître. Il était domicilié 24, rue Saint-Jean.

Nous présentons nos condoléances à sa famille.

CREDIT DU NORD
ACOMPTE DE DIVIDENDE

L'assemblée ordinaire sera convoquée en Juin à LILLE. Dans sa dernière réunion, le Conseil d'administration a décidé la mise en paiement, à la date du 10 mai, d'un acompte de dividende de Frs : 7.50 par action.

Cet acompte sera payé à raison de Frs 5.25 au nominatif sur présentation des certificats d'actions pour estampillage, et de Frs 4.11 au porteur contre remise du coupon no 118.
21282d

Aurons-nous prochainement des taxis à Roubaix ?

On sait qu'à Lille les taxis ont fait récemment leur réapparition. Et la question s'est posée aussitôt de savoir si Roubaix ne bénéficierait pas de la même mesure.

Cette question serait bien près d'être résolue, et notre ville serait dotée de sept ou huit taxis.

Toutefois, si le principe est admis, il reste encore diverses questions de détail à régler, notamment les conditions de circulation, le prix du kilomètre, etc.

Espérons pourtant que la chose sera promptement résolue et que, bientôt, nous reverrons en ville nos populaires taxis.

La répartition des pommes de terre de la récolte 1941

La mairie communique :

En vertu de récentes circulaires préfectorales, les consommateurs sont invités à se faire inscrire chez un marchand de pommes de terre agréé pour la récolte 1941.

En conséquence, ceux de Roubaix s'inscriront chez les détaillants de leur choix jusqu'au 8 mai, dernier délai.

Les détaillants enregistreront les noms et adresses de leurs clients et en déposeront une liste à la mairie de Roubaix (service du ravitaillement général, 2e étage, porte 24), pour le 10 mai, au plus tard.

Ils pourront prendre des listes d'inscriptions au même service à partir du 5 courant.

Il est bien entendu que ces inscriptions ne concernent que la récolte de 1941.

Toujours les vols de charbon

Cinq cents kilos disparaissent de la gare du Pile. — M. Ferdinand Lamarque, de la firme Monnier-Lamarque, rue d'Annin, a déposé une plainte contre inconnu pour vol de 500 kilos de charbon, commis dans un silo situé à la gare du Pile, rue d'Annin.

— et des grapilleurs sont arrêtés à la gare annexe. — D'autre part, la police a surpris une femme, Léona Chalot, 42 ans, 90, rue de Tourcoing, qui avait enlevé environ soixante kilos de charbon à la gare annexe, et l'avait « camouflé » dans un terrain vague de la rue de Nantes, en attendant le moment propice de l'enlever.

D'autre part, deux petites filles, âgées de 11 et 12 ans, ont aussi été appréhendées au moment où, juchées sur un wagon de charbon, elles se faisaient une ample provision de combustible.

Des procès verbaux ont été rédigés et seront transmis au parquet.

L'HEURE DE LA RETRAITE SONNE A MINUIT TRENTE. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 0 h. 30, une patrouille de police a rencontré, rue Decrême, une passante attardée, Mme Madeleine Gohomié, 54, rue Monge. Invitée à décliner son état civil, celle-ci répondit... par des injures. Elle sera poursuivie pour outrage et circulation tardive.

— La même nuit, vers 1 h. du matin, un autre retardataire a été rencontré rue du Coq-Français. Cet homme, M. Pierre Verveck, 5s ans, domicilié, 132, rue des Longues-Haies, fera l'objet d'un procès verbal.

LE RECENSEMENT DES MAITRES ARTISANS. — Les imprimés en vue du recensement des maîtres artisans ont distribués au rez-de-chaussée de la mairie, rue du Maréchal-Foch, tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., sauf le samedi après-midi.

CROIX

QUAND LE LEGUME EST ROI...

Mille jardins ouvriers sont actuellement cultivés à Croix

La nécessité rend ingénieux et industrieux. La pénurie et la cherté des légumes a tout d'un coup intéressé à la bêche et au rateau un nombre considérable de gens qui, auparavant, n'y auraient jamais touché, ou presque pas.

L'administration municipale, et notamment M. Gaston Priau, se préoccupèrent dès septembre 1940 d'améliorer l'alimentation à moindre frais des familles ouvrières. Le meilleur moyen n'était-il pas de multiplier le nombre des jardins ouvriers, si utiles en ce moment ?

Il existait bien, depuis plus de quarante ans, les Jardins ouvriers fondés par Mme Frédéric Dellous; cette œuvre si bienfaisante, que tous les Croisiens connaissent, compte actuellement 337 parcelles de terrain.

La ville, de son côté, possédait déjà et mettait à la disposition des jardiniers cinquante et un jardins. Cela faisait 388 potagers. En temps normal, 388 jardiniers pouvaient donc se délasser utilement en cultivant leur jardin, dont les produits procuraient un inestimable appoint à la cuisine familiale.

Le souci de l'administration de faire profiter le plus grand nombre possible de familles ouvrières de lopins de terre lui fit transformer le stade Gustave-Sandras, rue des Ogiers, qui fournit 40 jardins.

D'un autre côté, Mme Henri Leclercq-Delmoutre offrait à l'administration une propriété d'un hectare rue du Creusot; 92 jardins y furent aménagés.

Au début de cette année, on le sait, M. Priau entreprit la visite de parcs d'agrément et obtint auprès de propriétaires un succès qu'il est juste de rappeler. Ainsi M. le docteur Eugène Mallet mettait à la disposition de la ville sa propriété de Beaumont. Puis MM. Cavrois-Vanoutryve, Emile Noblet, Benoit Roussel, Barrois, Détroyat, apportèrent aux œuvres des terrains qui furent lotis rapidement par les soins de M. Priau avec la collaboration des jardins ouvrers de Croix. On put ainsi procurer des parcelles de terrain à 530 familles, d'après un ordre rationnel de priorité.

Aux 388 jardins de 1935, 92 sont venus s'ajouter en 1940, et 530 encore depuis le début de cette année. Cela fait 1.010 jardins qui bientôt, si l'on peut compter sur une bonne récolte, alleront le budget familial. Quelle bonne soupe, au fumet appétissant, dans quelque temps, sur les tables !

Et ce n'est pas impossible que d'ici une quinzaine de jours, on puisse distribuer de nouveaux terrains.

Voilà quelques nuages qui, déjà, se dissipent...

Un gala au profit des œuvres de la paroisse Saint-Pierre

C'est le dimanche 11 mai, à 16 h. 30 qu'aura lieu dans la salle du ciné Jeanne-d'Arc, rue Ferrer, le gala au profit des œuvres de la paroisse Saint-Pierre.

Le Bon Théâtre amateur, de Tourcoing, qui obtient en ce moment dans la région un grand succès, présentera « Monsieur Van Meulle marie sa fille », comédie bruxelloise en trois actes de M. Marcel Leroy, pièce très fine, qui s'adapte bien au grand public du Nord.

Une comédie en un acte : « Les deux sourds » complétera ce programme qui plaira à tous, petits et grands.

Prix des places : 10, 8, 6 et 4 fr.

La location est ouverte dès ce jour, au café Saint-Pierre, place de la Liberté.

LA VACCINATION ANTIVARIOLIQUE est obligatoire au cours de la première année de la vie ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt et unième années.

Des séances publiques et gratuites auront lieu à cet effet demain lundi 5 mai, aux écoles des garçons Kléber, rue Kléber ; Victor-Hugo, place de la République, et à l'école Saint-Martin, rue E.-Guillaume.

Le mardi 6 mai, aux écoles de filles Voltaire, rue de la Gare ; Anatole-France, rue Kléber, et externat Sainte-Anne, boulevard E.-Zola.

Le mercredi 7 mai, aux écoles des filles Jean-Jaurès, rue Jean-Jaurès, et Saint-Vincent-de-Paul, rue Kléber prolongée, 166.

REPARTITION DE PLANTS DE POMMES DE TERRE. — Les titulaires de jardins ouvriers des groupes « terrain du Polo », « personnel municipal », « Le Nôtre, Cotonniere, Guisot, Maubeuge, Creusot, stade Sandras » sont informés qu'ils peuvent retirer, au ravitaillement, 158, rue Jean-Jaurès, les lundi 5 et mardi 6 mai, la ration de plants qui leur a été attribuée.

ON EST SI BIEN CHEZ SOI ! — Mlles Marie-Louise Stillebout, 25 ans, domiciliée 30, rue de Lille, et Gérardine Lauwerier, 18 ans, demeurant rue Paul-Lafargue, ont été surprises samedi dans la rue après l'heure de la retraite, c'est-à-dire après 23 heures. La police leur a dressé procès-verbal.

WASQUEHAL

Mort pour la France

La mairie a été avisée officiellement du décès du soldat Jules Delplanque, du recrutement de Lille, mort pour la France, à Amiens, 49, boulevard de Châteaudun, le 21 août 1940.

M. Delplanque était domicilié 181, rue de Tourcoing. Il laisse une veuve et un jeune enfant.

Mme Delplanque a été informée avec ménagement du malheur qui la frappait par M. Henri Détailleur, maire de Wasquehal, qui lui a présenté, au nom de l'administration municipale ses sentiments de condoléances.

Nous lui adressons bien sincèrement les nôtres.

Un échafaudage s'effondre
UN OUVRIER EST BLESSÉ

Samedi, au cours de la matinée, un accident s'est produit dans une usine de produits chimiques.

Par suite de l'effondrement d'un échafaudage, un ouvrier, M. Eugène Despres, 42 ans, domicilié rue La Fontaine, à Flers-Breucq, se gara pour éviter d'être écrasé sous l'avalanche. Dans sa précipitation, il alla se cogner violemment la tête contre une barre de fer, s'occasionnant ainsi une large plaie au cuir chevelu d'une longueur de 12 centimètres, dans la région frontale. Perdant son sang en abondance, M. Despres fut transporté à l'infirmerie de l'usine où il reçut des soins de M. le docteur Platel. Il fut ensuite reconduit chez lui.

ALLOCATIONS AUX VIEILLARDS. — Paiement des allocations mensuelles aux vieillard, infirmes et incurables, à la recette municipale, 12, rue Ferre, mercredi 7 mai, de 9 h. à 11 h. 30, pour les numéros 1 à 280, et le jeudi 8 mai, aux mêmes heures, pour les numéros 281 à la fin. On paira aussi les primes d'allaitement maternel et les allocations aux femmes en couches.

HARMONIE LA JEUNE-FRANCE. — A partir du 8 mai, les cours auront lieu au siège, 8, rue Pasteur, le jeudi au lieu du dimanche matin.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS sera, le samedi 10 mai, de 14 à 15 heures, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé.

DES PLANTS DE TOMATES POUR LES JARDINS OUVRIERS. — Le comité des jardins ouvriers est à même de procurer aux possesseurs de jardins ouvriers 600 plants de tomates à repiquer. S'adresser à la mairie, le mardi 6 mai, à partir de 9 heures.

VISITE MÉDICALE DES NOURRISSONS. — Le jeudi 8 mai, à 15 heures, pour le Capreau et la Planche-au-Riez, à l'école maternelle, rue Voltaire.

WATTRELOS

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 2. — A la salle Deltour, rue Roger-Salengro.

Le lundi 12 mai. — Rue Jeanne-d'Arc, cité Bettremieux, rues de l'Hôpital, Dragons, rangée Carette, rues Laure, des Fleurs (2/60), Vauban, square Marlot, rues Pierre-Catteau (du passage à niveau à la Vieille-Place), Louise-de-Bettignies, du Commandant-Boisdut (de la rue Faidherbe au Fort-Lillois), Pierre d'Hallu'n, Vieille-Place, rues de Lisieux, des Buissonnets, Faidherbe (18/282), rangées Beauvisage, Dhulst, Dutilleul, rues Lafayette, Sainte-Thérèse.

Le mardi 13 mai. — Rue Faidherbe (3/295, 282/346), cour Verstraete, rues du Vélodrome, Jean-Bart, Condorcet, Carnot (130/328, 287/317), impasses Colchin et Couteau (302 et multiples), rue et cour Couteau, rue et cour Roste, rues du Pétrole, du Rivage, Laboureur, Blanchisserie.

Le mercredi 14 mai. — Rue Pierre-Catteau (de la Grand'Place au passage à niveau), cours Dubrulle, Jonville, Doutreligne, rue de Roubaix, cour Leroy, rues Carnot (1/115, 2/140), Boileau, Roger-Salengro (pairs), Traversière, Industrie (de la place Salengro au passage à niveau), cours Rose, Bouckaert, Nuttin-Mullier, impasse Leclercq-Dupire, Maisons Rousseau, place Roger-Salengro, rues Thiers (1/45, 2/106), Nain, Lorraine, de Metz, de Strasbourg.

Le jeudi 15 mai. — Rues Carnot (125/285), Industrie (passage à niveau à la rue du Sartel), des Arts, du Commerce, Charles-Quint, Beaurepaire, Baseilles, Champagne, Espierres, Moscou, Trois-Bouteilles, Bons-Enfants.

Le vendredi 16 mai. — Rues Jean-Jaurès (2/76), de la Poste, de la Gendarmerie, Haies-Vertes, Grand'Place (4/20), rues Pasteur, Beck (1/44), du Congo, de France, Négrier, cour des Pompiers, sentier de l'Avenir, rues Saint-Joseph, Concorde, Claude-Bernard, d'Alsace, sentier du Carrin, rues de Leers (entre rue Concorde et rue Maternité), Salengro, Maternité (impairs), Neuve (pairs).

Le samedi 17 mai. — Rues de Leers (pairs, entre rue de la Paix et extrémité), Thiers (108/140, 47/141 et cours), avenue des Jardins, rues du Caporal-Leclercq, Beck prolongée, Leuridan, Neclain, Truffaut, Berthelot (Maisons Jubaru), Beck (entre rue de la Paix et extrémité), de la Tannerie, du Plaisir, du Sartel (rangées Delcroix, Spriet et Hazebrouck), de la Paix.

Le prix du charbon est fixé à 40 fr. 60 les 100 kilos.

Un Wattrelosien est arrêté sous l'inculpation d'escroquerie à l'allocation militaire

Les gendarmes ont arrêté et conduit au parquet de Lille, Daniel Hubaut, 40 ans, demeurant 16, hameau du Breuil. Durant le temps qu'il passa aux armées, sa femme, née Cécile Henno, perçut régulièrement l'allocation militaire. Rentré à Wattrelos en juin dernier, Daniel Hubaut omit d'en faire la déclaration à la mairie et il toucha ainsi indûment le montant de l'allocation militaire du 1er juillet 1940 au 15 mars 1941, soit environ 6.000 francs.

C'est pourquoi il a été arrêté sous l'inculpation d'escroquerie.

AU RAVITAILLEMENT. — A partir de demain lundi 5 mai, il sera mis en vente chez les épiciers et marchands de légumes de la commune, les données suivantes : 500 grammes de sardines fumées pour 19 fr. 10, contre remise du ticket jaune n° 4, et 500 grammes de topinambours pour 1,25, contre remise du ticket orange n° 2.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Mardi 6 mai, au bureau de bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, distribution de bons de pain aux indigents (non chômeurs) inscrits au bureau, de 9 à 11 h., nos à 500 ; de 14 à 15 h., 501 et plus. Se munir de la carte rose. Aucune inscription ne sera prise ce jour-là.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations, les mardi 6, à 10 h. 30 (docteur Montaigne) ; jeudi 8, à 13 h. 30 (docteur Bauwin), et samedi 10, à 14 h. 30 (docteur Bauwin). L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 8 mai, de 9 à 12 h.

AU COMITÉ D'AIDE AUX PRISONNIERS. — MM. Albert Leman et Louis Duhamel, organisateurs du tournoi de bourles qui a été donné le mois dernier au profit des prisonniers, ont remis au Comité 3.820 francs, représentant le bénéfice. En même temps, ils ont fait connaître que, devant ce magnifique succès, un second tournoi aurait lieu dans les bourloires de différents quartiers de la ville. M. Pierre Dewaele a offert une coupe aux vainqueurs.

Par ailleurs, le combat de coqs organisé dimanche dernier chez M. Robert Dillies, au Nouveau Château d'or, a produit 500 francs.

LYS

LES DETENTEURS DE PIGEONS VOYAGEURS doivent immédiatement déposer à la mairie (3e guichet), une déclaration écrite du nombre de pigeons voyageurs classés par numéros de bagues qu'ils possédaient à la date du 30 avril 1941. Cette déclaration devra être renouvelée tous les trois mois, c'est-à-dire les 1er août, 1er novembre, etc... Les personnes en possession de pigeons voyageurs qui ne se conformeront pas à ces prescriptions, s'exposeront à de graves poursuites.

TOUFFLERS

DISTRIBUTION DE POMMES DE TERRE. — Les personnes qui se sont fait inscrire pour obtenir des plants de pommes de terre sont invitées à passer, le lundi 5 mai, de 8 à 11 h. à la mairie, où il leur sera remis un bon d'enlèvement. Ce bon devra ensuite être remis chez M. Lampe, 57, rue du Voisinage, qui procédera à la distribution des plants à partir de 9 heures.

Le visage d'hier d'une artère très fréquentée

Voici le coin d'une artère journellement très fréquentée et... à quelques minutes du centre. Rappelez vos souvenirs pour l'identifier. (Ph. Archives)

LUNDI 5 MAI :

Hôtel de ville : de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. 30.

Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30

Marché du Centre : de 9 à 13 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Le culte de Notre-Dame de la Marlière :

(SUITE)

La deuxième chapelle

Taudis que le pèlerinage du mardi de la Pentecôte prenait une importance de plus en plus marquée, un hameau s'était formé aux abords de la chapelle de la Marlière.

Quand maître Farvacque mourut, l'une de ses filles reprit son œuvre et forma le projet d'agrandir le sanctuaire, afin qu'on y puisse célébrer la messe tous les jours.

Vers le milieu de 1666, Brigitte Farvacque envoya à l'évêché de Tournai une première requête, demandant l'autorisation d'agrandir la chapelle en vue d'y faire célébrer la messe.

Le siège épiscopal de Tournai était alors vacant, par suite de la mort de Mgr de Gand-Vilain. Le vicaire général renvoya la lettre de Mlle Farvacque à M. Jean Prus, curé de Roubaix et doyen du lieu, avec cette note : « Soit montré au doyen de chrétienté du lieu pour avoir son advis ; qui agira et traictera la suppliante pour une dot asseurée et entretien de la dite chapelle. »

Brigitte Farvacque, mise en relation avec le curé de Roubaix, lui fit connaître que son intention était d'agrandir la chapelle et, ensuite, de recueillir des offrandes afin de constituer une dot pour l'entretien du sanctuaire.

Le curé de Roubaix répondit en ce sens à l'évêché de Tournai, en donnant un avis favorable. Un acte du 18 août de la même année permit l'agrandissement de la chapelle, mais non point la célébration de la messe. Un an plus tard, le deuxième sanctuaire était achevé. Brigitte Farvacque obtint de l'évêché la permission d'y transférer processionnellement, un dimanche, la statue de la Vierge et d'y faire chanter la messe à cette occasion.

Peu à peu, grâce à sa persévérance, elle obtint l'autorisation d'y faire dire la messe tous les ans, le mardi de la Pentecôte et les jours de fête de Notre-Dame ; ensuite, cette autorisation fut étendue aux dimanches et jours de fête et même aux autres jours. La chapelle de la Marlière était ainsi définitivement constituée en chapelle succursale pour le hameau et elle assurait enfin les offices du pèlerinage.

Son entreprise achevée, Mlle Farvacque se retira à Lille et les membres de sa famille continuèrent son œuvre, en constituant une « administratrice des biens appartenant à la chapelle des Marlières en en faisant donation de leur propriété à l'administration de la chapelle. »

Une neuvaine de pèlerinages dans cette deuxième chapelle est restée célèbre. Les premières années du XVIIIme siècle, années de guerre continuelles et de misère générale en France, furent particulièrement dures pour les campagnes du Nord. L'hiver terrible de 1709 vint mettre le comble à la détresse de la population. En raison de cette calamité publique, le curé de Tourcoing, M. Delahaye, décida une supplication solennelle à Notre-Dame de la Marlière. Il fit le vœu de conduire sa paroisse pendant neuf jours à la chapelle. La ville répondit à l'appel du curé de Tourcoing et ce sursaut d'espérance surnaturelle contribua à ranimer le courage des malheureux, qui venaient invoquer très souvent la Vierge. L'abondante moisson de 1710 fut la réponse de Notre-Dame, elle dissipa toutes les inquiétudes.

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE

5, rue des Anges. — Semaine du 5 au 10 mai : paiement des ristournes aux actions n° 2.201 à 3.400. 83d

Une partie de manille intéressante et intéressée

— Et c'est atout quoi ?..

— Je le cache... regarde donc le tien et joue bien, tu m'étonneras !

— Oh ! tu ne vas pas recommencer à m'asticoter.

— Te fâche pas... dis plutôt que tu ne veux plus jouer.

— Ma foi, voilà une heure que nous jouons pour rien...

Mais voilà que celui qui n'a encore rien dit prend la parole :

— Messieurs, nous jouons pour rien, c'est vrai mais c'est anormal. Si nous intéressions la partie ?...

— Tiens, tiens ! je te vois venir... tu n'as pas assez avec le commerce noir !..

— Qu'est-ce que tu dis ? répète voir un peu ?

Le quatrième joueur, s'interposant :

— Allons, ne vous fâchez pas ! mais il faut reconnaître que l'idée d'un enjeu est à examiner.

Bien sûr... vous ne m'avez pas laissé finir. Je voulais dire que nous pourrions miser à... tant la partie...

— Et le gagnant se paierait la tête des autres...

— Tu n'y es pas, il n'y aurait pas de gagnant... car les bénéfices seraient versés aux familles de nos prisonniers...

— ...pour les aider à envoyer des colis.

— Bravo !

— Adopté !

— A l'unanimité !

— Alors nous jouons... c'est atout quoi ?

— Atout cœur... on te l'a dit...

Et c'est ainsi qu'un groupe de joueurs de manille a su concilier la pratique de son passe-temps favori avec l'entr'aide aux prisonniers.

Ces rencontres se déroulent « A l'Amicale », rue Nationale, sous le contrôle de MM. Henri Vercambre, président d'honneur; Georges Leplat, président, et René Lazoore, secrétaire.

L'idée n'est pas neuve, mais elle est toujours bonne à reprendre, et si les « mangeurs de brèmes » l'adoptaient, bien des familles recevraient avec joie le produit de la cagnotte constituée sous le signe du maître-atout : cœur.

Les soupes populaires

Les personnes en possession de cartes vertes portant des numéros allant de 2038 à 12.000, munies de tickets réglementaires dont l'effet expire le 10 mai (c'est-à-dire avec la 15e semaine de ladite carte) devront se présenter dans l'ordre ci-après pour effectuer le versement de 10 francs afférent à la quinzaine du 12 au 24 mai :

Le mercredi 7 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à l'école de garçons de la rue Achille-Testelin, 229, en ce qui concerne les cartes vertes ayant comme centres de distribution les écoles des rues de Metz, 30, Achille-Testelin, 229, de la Croix-Rouge, 335, de la Potente, 6, des places Albert-Thomas et de la Croix-Rouge.

Le mercredi 7 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à l'école de garçons de la rue Lhomond, 27, les cartes vertes ayant comme centres de distribution les écoles de la rue Lhomond, 27, de la rue Molière, 3, et de la rue des Villas, 10.

Le mercredi 7 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze, les cartes vertes de tous les autres centres de distribution.

Ce versement est indispensable, faute de quoi la soupe ne pourrait plus être servie aux titulaires de cartes non revêtues des tickets justificatifs du paiement de la cotisation de 10 francs susindiquée.

L'avis qui précède ne concerne pas les vieillards, infirmes et incurables bénéficiaires de l'assistance obligatoire qui devront se rendre à la permanence qu'ils tiendra à leur intention le jeudi 8 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30, et de 14 h. à 17 h., à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze.

La vaccination antivariolique

Des séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu aux endroits et jours et heures ci-après :

Blanc-Seau, au groupe municipal par M. le docteur Le Treust, les mardis 6, 13, 20 et 27 mai, de 8 h. 30 à 9 h. — Croix-Rouge et Marlière, à l'école Duruy, par M. le docteur *Defosseux*, les mardis 6, 13, 20 et 27 mai, de 10 à 11 h. Pour tous les autres quartiers, les habitants se rendront au bureau d'hygiène, 89, rue des Poutrains, de 10 h. à 11 h., à l'une des dates suivantes : lundis 5, 12, 19 et 26 mai, par M. le docteur Favier; les mercredis 7, 14, 21 et 28 mai, par M. le docteur Turlur; les 9, 16, 23 et 30 mai, par M. le docteur Naert.

Huit jours après leur vaccination, les personnes se présenteront devant les médecins aux mêmes jours et heures pour la constatation des résultats. Nous rappelons que la vaccination est obligatoire dans la première, la onzième et la vingt et unième année. Les personnes qui désirent se faire vacciner par leur médecin de famille ou par une sage-femme, devront produire un certificat au bureau d'hygiène.

A la Société d'horticulture

La prochaine réunion de la Société d'horticulture aura lieu le dimanche 11 mai, à 16 h., en la salle du Conservatoire, sous la présidence de M. André Mathon-Trentesaux. Les sociétaires auront le plaisir d'entendre M. Van den Bosch, président du Cercle horticole de Wattrelos, qui fera une causerie. Comme de coutume, cette réunion sera agrémentée d'un programme attrayant et d'une loterie sensationnelle.

Des plants pour les jardiniers

Le maire Tourcoing met à la disposition de ses concitoyens ayant obtenu un terrain à cultiver, des plants de poireaux et de céleri, dans les conditions suivantes : 1° faire inscrire sa demande aux bureaux du ravitaillement, mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer; 2° en payer immédiatement le prix contre un reçu; 3° présenter ce reçu 32, rue du Moulin-Fagot, où se fera la livraison aux jours indiqués ci-après : mardi 6 mai, pour ceux dont le nom commence par A jusqu'à D inclus; mercredi 7 mai, de E à K inclus; jeudi 8 mai, de L à P inclus; vendredi 9 mai, de Q à Z inclus.

Le prix des plants de poireaux est de cinq francs le cent; minimum de commande: 100 plants. Celui des céleris est de cinq francs le cent; minimum de commande: 50 plants.

Les commandes seront servies jusqu'à épuisement du disponible, qui est cependant fort important. Le maire espère, par le concours ainsi apporté aux jardiniers, leur donner satisfaction et prompte récolte.

Les taximètres ont repris leur service

Depuis quelques jours, le service public des taximètres automobiles fonctionne de nouveau. Nuit voitures sont à la disposition de la population, place de la République, toute la journée.

Nous avons publié récemment le tarif applicable actuellement qui doit être affiché dans toutes les voitures.

Une arrestation pour vol d'un vélo

Vendredi dernier, un garde champêtre a arrêté, sous l'inculpation de vol de vélo commis à la grand'poste, un colporteur de journaux domicilié rue du Nord.

Traduit devant le commissaire de police, cet homme nia énergiquement être l'auteur de ce vol, et assura être la victime d'une regrettable méprise.

Il sera néanmoins traduit devant le tribunal correctionnel lors de la session de mardi prochain.

Ces derniers temps, la douane a saisi trois mille kilos de blé et mille kilos de farine

L'activité de la douane se manifeste par de nombreuses saisies qui ont lieu dans toute la circonscription de Tourcoing. C'est grâce à cette activité que certaines marchandises achetées en France ne passent pas la frontière, ce qui priverait nos concitoyens d'une forte quantité de denrées utiles à leur ravitaillement. Durant la dernière semaine écoulée, les services de douanes ont ainsi saisi plus de trois mille kilos de blé et mille kilos de farine.

AVIS AUX PENSIONNES BELGES. — Le consul général de Belgique à Tourcoing informe les ayants droit que les pensions pour le second trimestre seront payées du 6 au 17 mai, de 8 h. 30 à midi ; les intéressés sont priés de se munir de leur carte d'identité et de leur titre de pension.

ASSOCIATION SYNDICALE DES COIFFEURS. — Réunion pour tous les coiffeurs, syndiqués ou non, demain lundi, à 9 h., rue Nationale, 39 ; se munir de la feuille verte de la Chambre des métiers, en vue du recensement. L'inscription est obligatoire et sera close le 10 mai.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Mardi 6 mai, à 19 h., répétition générale, présence indispensable. Les cours de musique ont lieu les jeudi, samedi et dimanche. Les élèves désireux de suivre ces cours doivent s'adresser à M. A. Lerouge, directeur.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES, INCURABLES. — Le paiement des allocations d'assistance (mois d'avril) aura lieu au bureau de bienfaisance, le jeudi 8 mai, aux heures habituelles. Il est rappelé que les bénéficiaires doivent venir toucher eux-mêmes leur allocation. En cas d'impossibilité absolue (maladie grave) le mandataire doit être pourvu d'une procuration. Se munir de la carte d'identité.

MOUVAUX

LES PROPRIÉTAIRES DE PIGEONS VOYAGEURS sont priés de faire, pour lundi au plus tard, la déclaration de tous les pigeons qu'ils détiennent, à la mairie, guichet 2.

LE CONTROLEUR passera à la mairie (bureau du maire), le mardi 6 mai, de 14 à 16 h.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le ravitaillement en charbon

L'inscription des commandes de charbon commencera le lundi 5 mai, dans l'ordre suivant :

SECTEUR N° 1 (Bourg)
A l'Hôtel de Ville

Le lundi 5 mai, de 9 h. à 12 h. : rues Allifes, Beurrecque, Bondues, A.-Coisne, Christophe, Chauffart, Cantièmes, Desquiens et Dal, chemin de l'Ecluse, Faidherbe, Fouquet, Leiong. — De 14 h. à 17 h. : chemin de Ghesles, Glycines, Grand'Place, chemin du Halage (du Château-Rouge à la Becque des Hautes-Loges), Hospice, Isly, J.-B.-Ducroquet (Peupliers), Lamaro.

Le mardi 6 mai, de 9 h. à 12 h. : rues Lilas, Lille, Menin, Meuniers, Orchies. — De 14 h. à 17 h. : rues Pierre-Becquet, chemin Poivré, Purgatoire, Quai, du Quesne, Rianderie.

Le mercredi 7 mai, de 9 h. à 12 h : rue de Tourcoing. — De 14 h. à 17 h. : pavé stratégique, rues Raymond-Derain, Vieux-Four.

Le prix du charbon est de 39 fr. 60 les cent kilos.

UN VÉLO VOLÉ. — M. Omer Spinnewyn, journalier, demeurant rue J.-B. Ducroquet, a porté plainte au commissariat de police pour le vol de sa bicyclette, jeudi soir, vers 22 h., devant le café du Ballon, rue Jean-Jaurès.

VAGABONDAGE. — L'agent Marcel Smal, de la police locale, a arrêté, vendredi, vers 16 h., avenue Foch, la femme Christiane, née Victorine Bernard, 20 ans, sans domicile fixe, ni profession avouée, qui a été écroulée à Loos.

DISTRIBUTION DE BEURRE POUR LE MOIS DE MAI. — Pour leur permettre de toucher leur beurre de mai, les rationnaires sont invités à déposer leurs bons de commande le plus tôt possible chez le commerçant choisi.

HALLUIN

Ce que sera le futur stade

Il comportera tous les aménagements désirables

Nous avons annoncé récemment la constitution à Halluin, sous l'impulsion de M. Bergent, commissaire régional, d'un Comité directeur aux sports et à l'éducation physique. Ce comité a été reçu vendredi par la délégation spéciale municipale.

Celle-ci a chaleureusement félicité le comité de la bonne volonté manifestée par tous ses membres, et a approuvé la reconstitution de la commission.

Différentes questions furent ensuite examinées et mises au point. Les démarches en vue de l'acquisition du terrain ont commencé.

Le Comité est heureux de rendre hommage à l'esprit sportif manifesté en cette occasion par la municipalité.

Le futur stade sera équipé de façon moderne. Il comportera notamment plusieurs terrains de basket-ball, de volley-ball, de football, des pistes de vitesse et de fond, des sautoirs, des portiques de gymnastique, etc. Diverses activités couvertes y seront édifiées pour la pratique de l'éducation physique en hiver. Des douches y seront aussi installées.

D'autre part, la municipalité a prévu l'installation d'une piscine couverte, où la natation pourra être pratiquée en toute saison.

En raison de sa situation, le nouveau stade sera d'un accès facile pour toutes les écoles de la ville.

Une vente de denrées aux familles des prisonniers

Le Comité d'entr'aide aux prisonniers halluinois mettra en vente ces jours-ci plusieurs articles réservés aux familles des prisonniers.

Cette vente qui aura lieu à la permanence, 116, rue de Lille, comprendra par famille : 250 grammes de sucre, 250 grammes de pain d'épice, 125 grammes de chocolat et une paire de chaussettes de laine. Le tout pour la somme de 30 francs.

Cette distribution se fera de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., les 8, 9 et 10 mai, dans l'ordre suivant :

Le jeudi 8, pour les lettres A à D ; le vendredi 9, pour les lettres E à N ; le samedi 10, pour